

MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

CS

AIDE À DOMICILE

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Françoise Dolto
40 Rue Edouard Pied, 79450 Saint-Aubin-le-Cloud
Tel : 05 49 95 36 11

LE MÉTIER

Le titulaire de cette MC exerce ses fonctions auprès de familles ou de personnes âgées ou handicapées. Il favorise leur maintien dans leur milieu de vie habituel, en les aidant à gérer le quotidien et en évitant une rupture des liens sociaux. Il les assiste dans leurs déplacements. Il les aide également à faire leur toilette, à poser et à retirer leurs appareillages. Sa participation est également précieuse pour les démarches administratives, la gestion du budget ou l'assistance à l'utilisation de l'informatique et du numérique.

Ce professionnel de l'aide à domicile travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires du secteur sanitaire et social. Généralement salarié, il peut être employé par des associations, des collectivités territoriales ou des particuliers.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires du secteur sanitaire et social
- Favoriser le maintien de l'usager dans son milieu de vie habituel
- Aider l'usager à gérer son quotidien et en évitant une rupture des liens sociaux

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie

CONDITIONS D'ACCÈS

- Titulaire d'un CAP ou équivalent + 1 an
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : alternance toutes les 2 ou 3 semaines.
- Volume d'heures d'enseignement professionnel : 760h

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP37568

Date d'enregistrement de la certification : 17-05-2023

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Accompagnement, Services et Soins à la Personne

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

